



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

lundi 3 août 2015

www.strategie.gouv.fr

Sommaire

France Stratégie

La Newsroom	4
<i>La Newsroom - 31/07/2015</i>	
La Newsroom	5
<i>La Newsroom - 31/07/2015</i>	
Journal	6
<i>Journal - 31/07/2015</i>	
Les métiers de la rééducation	7
<i>Gouvactu.Adminet.Fr - 31/07/2015</i>	
Autocars interurbains : Emmanuel Macron assure lui même le service après-vente	9
<i>Boursorama.Com - 31/07/2015</i>	
Loi Macron: Une cinquantaine de lignes d'autocars d'ici fin 2015	10
<i>20Minutes.Fr - 31/07/2015</i>	
Loi Macron : une cinquantaine de lignes d'autocars d'ici fin 2015	11
<i>Orange.Fr - 31/07/2015</i>	
Loi Macron : de nouvelles lignes d'autocars depuis Marseille	12
<i>Francetvinfo.Fr - 31/07/2015</i>	
Autocars/loi Macron: Poitiers sera desservi	13
<i>Francetvinfo.Fr - 31/07/2015</i>	
Autocars : 200 nouvelles lignes vont ouvrir d'ici à fin 2016	14
<i>Planet.Fr - 01/08/2015</i>	
Autocars : un potentiel de 25 000 emplois dans les dix ans ?	15
<i>Creation- Entreprise.Fr - 31/07/2015</i>	
Loi " Macron ": des lignes d'autocars créeraient au moins 2 000 emplois	16
<i>Liaisons Sociales Quotidien - 03/08/2015</i>	
Politologue, Marie-Cécile Naves a publié « Le nouveau visage des droites américaines »	17
<i>La Montagne Brive - 02/08/2015</i>	
Les Entretiens du Cerema	19
<i>Diagonal - Revue Des Equipes D'urbanisme - 01/07/2015</i>	

France Stratégie



I TELE LA NEWSROOM – Le 31/07/2015 – 10:00:00
CLAIRE-ELISABETH BEAUFORT

Madame SPK

merci beaucoup . Camille en direct de la cour de l'Elysée avec Benoît Robin et puis avant la promulgation de la loi . Macron qui prévoit notamment la libéralisation du secteur des autocars , le ministre de l'Economie s'est rendu à la gare routière Galliéni à Paris à la rencontre des voyageurs qui partent en vacances , l'occasion d'observer la réalité du terrain alors que 200 lignes doivent ouvrir d'ici fin 2016 c'est une vraie bonne nouvelle pour l'emploi c'est réjoui Emmanuel Macron écoutez.

Monsieur SPK

c'est d'abord c'est de la mobilité pour les moins favorisés , les plus jeunes également vous l'avez vu dans ces 40 ans par mois et c'est créer de l'emploi à se consacrer plusieurs milliers d'emplois les perspectives qui sont définis par franceinter si c'était d'environ 20000 emplois à terme la ligne des chiffres très concrets , on a eu de l'ensemble des opérateurs pour les 18 prochains mois , c'est à coup sûr de manière directe de 3000 emplois.

Madame SPK

tous les ministres vont donc lever le pied , la plupart d'entre eux partent en vacances en France ça c'est ce qu'on va voir avec Vivienne Hervy.

20 jours de vacances en perspective pour les 16 ministres et 17 secrétaires d'Etat du gouvernement de Manuel Valls , pas de consigne officielle , si ce n'est de rester disponible en cas d'urgence , et donc de ne pas partir à plus de 2h de Paris.10:41:28. FIN+



I TELE LA NEWSROOM – Le 31/07/2015 – 12:14:39
Djamel MAZI

De son côté Emmanuel MACRON sur le terrain pour promouvoir sa mesure phare, celle de la libéralisation du marché des autocars avant la promulgation de la loi. Le ministre de l'Economie s'est rendu à la gare Gallieni à Paris à la rencontre des voyageurs qui partent en bus, 200 lignes doivent ouvrir d'ici fin 2016. 50 d'ici la fin de l'année. Une vraie bonne nouvelle pour l'emploi se réjouit Emmanuel MACRON, écoutez.

Emmanuel MACRON

C'est d'abord créer de la mobilité les moins favorisés, les plus jeunes également vous l'avez vu dans ce car, en montant avec moi et c'est créer de l'emploi parce qu'on va créer plusieurs milliers d'emplois, les perspectives qui sont définies par France Stratégie ça a été d'environ 20.000 emplois à terme. Là les chiffres très concrets qu'on a eu de l'ensemble des opérateurs pour les 18 prochains mois c'est à coup sûr de manière directe, 2 à 3.000 emplois. 12:15:26. FIN}



LCI JOURNAL – Le 31/07/2015 – 08:36:02
Evangeline BARBAROUX

Une petite visite insolite ce matin pour les voyageurs qui prenaient l'autocar à Paris, Emmanuel MACRON, le ministre de l'Economie, venu leur souhaiter bon voyage. Evidemment ce n'est pas innocent, Emmanuel MACRON dans le cadre de la loi qui porte son nom permet l'ouverture d'une cinquantaine de nouvelles lignes à la fin de l'année et 200 l'an prochain. Les compagnies d'autocars prévoient de desservir notamment les liaisons qui n'ont pas de train direct ou encore de nombreuses villes de taille moyenne. On écoute le ministre de l'Economie au micro d'Amanda BREUILLER.

Emmanuel MACRON

L'objectif de cette réforme c'est d'abord de développer ses formes de mobilité qui sont moins chères, beaucoup plus souples que d'autres qui sont aux meilleures normes de sécurité, aux meilleures normes environnementales puisque là les autocars que vous voyez sont aux normes dites Euro 6, c'est-à-dire très peu polluants avec un confort prévu ici du dernier cri. Ensuite ce sont des créations d'emplois, de conducteurs, de françaises et de français qui travailleront dans les gares routières, dans les services attachés et puis chez les constructeurs et donc ce qui est attendu en termes d'emploi directs et indirects dans la filière et qui a été prévu par France Stratégie c'est jusqu'à une vingtaine de milliers d'emplois. 08:37:15. FIN}



Les métiers de la rééducation

D'après l'étude sur les métiers en 2022 publiée par **France Stratégie**, le secteur de la santé va continuer de recruter avec près de 484 000 créations nettes d'emploi prévues d'ici 2022. Zoom sur une filière qui a le vent en poupe: les métiers de la rééducation.

Le domaine de la rééducation regroupe sept métiers : masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste et diététicien. D'après une étude de la Drees, ces métiers sont en forte augmentation (+66 %) en passant de 82 000 professionnels en 1999 à 136 000 en 2012. Zoom sur les métiers de la rééducation.

Masseur-kinésithérapeute Le masseur-kinésithérapeute réalise, de façon manuelle ou instrumentale, des actes de massage et de gymnastique médicale, dans le but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer. Lorsqu'il agit dans un but thérapeutique, le masseur-kinésithérapeute exerce sur prescription médicale. 73 800 professionnels en 2013 +45 % de professionnels depuis 1999. Formations au sein d'instituts de formation dépendant de la fonction publique hospitalière ou d'instituts privés. Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute (bac +3).

Orthophoniste L'orthophoniste corrige ou améliore la communication orale, écrite de personnes atteintes de troubles du langage, de la parole ou de la voix. Il réalise le bilan orthophonique et met en place les séances de rééducation sur prescription médicale. Il peut effectuer une rééducation orthophonique pour des publics atteints de handicaps particuliers (surdité, laryngectomie, ...). 21 000 professionnels en 2013 +60 % de professionnels depuis 1999. Formations au sein d'écoles ou de départements d'université. Certificat de capacité d'orthophoniste (bac +5).

Pédicure-podologue Le pédicure-podologue est le spécialiste du pied : il évalue l'état clinique, met en œuvre les traitements des affections de la peau et des ongles et pratique des soins d'hygiène. 12 000 professionnels en 2013 +45 % de professionnels depuis 1999. Formations dispensées dans des instituts de formation dépendant de la fonction publique hospitalière ou des instituts privés. Diplôme d'Etat de pédicure-podologue (bac +3).

Ergothérapeute L'ergothérapeute prend en charge le patient dès lors qu'un problème de santé limite ses possibilités d'effectuer ses soins personnels, de se déplacer et de communiquer. 8 500 professionnels en 2013 +125 % de professionnels depuis 1999. Formations au sein d'instituts de formation dépendant de la fonction publique hospitalière ou d'instituts privés. Diplôme d'Etat d'ergothérapeute (bac +3).

Psychomotricien Sur prescription médicale, le psychomotricien aide les personnes souffrant de différents troubles psychomoteurs - c'est-à-dire confrontées à des difficultés psychologiques exprimées par le corps - en agissant sur leurs fonctions psychomotrices : difficultés d'attention, problèmes pour se repérer dans l'espace ou dans le temps... 8 500 professionnels en 2013 +96 % depuis 1999. Formations dans des écoles ou des départements dépendant de l'université. Diplôme d'Etat de psychomotricien (bac +3).

Diététicien A partir d'un bilan diététique personnalisé, le diététicien dispense des conseils nutritionnels, éduque et rééduque au plan nutritionnel des patients atteints de troubles du métabolisme ou de l'alimentation. 8 500 professionnels en 2013 +35 % depuis 2009. Formations au sein de lycées techniques ou d'instituts universitaires de technologie. BTS diététique ou DUT génie biologique option diététique (bac +2).

Orthoptiste L'orthoptiste est un spécialiste du dépistage des troubles et de la rééducation visuelle (strabisme, défaut de convergence, amblyopie etc). 3 700 professionnels en 2013 +81 % depuis 1999. Formations dispensées par des écoles ou de départements dépendant de l'université. Certificat de capacité. Évolution des effectifs pour chaque métier. Pourquoi une telle hausse ? Fort attrait des étudiants pour ces filières. Les étudiants dans ces domaines n'ont cessé d'accroître. Cela a été possible grâce à l'augmentation des quotas pour les professions réglementées avec par exemple : +60 % de places supplémentaires pour les kinésithérapeutes en 10 ans et plus de 100 % de places supplémentaires pour les psychomotriciens. Plan Alzheimer. Cette augmentation des quotas est en partie due au développement du plan Alzheimer qui nécessite la mobilisation de plus de praticiens. De plus en plus de diplômés étrangers. En outre, de plus en plus de praticiens formés à l'étranger s'installent en France. Les

masseurs-kinésithérapeutes sont les plus concernés avec plus d'un tiers des nouveaux diplômés qui ont étudié hors de France. Toutefois, la majorité d'entre eux sont des français ayant étudié à l'étranger.



Autocars interurbains : Emmanuel Macron assure lui même le service après-vente

Depuis 6h 30 ce vendredi, Emmanuel Macron, le ministre de l'économie fait la promotion de la libération du secteur des lignes d'autocars dans la gare routière de Bagnole (Seine-Saint-Denis). Adopté en juillet dans le cadre de la loi sur la croissance et l'activité, l'objectif de gouvernement est de permettre de développer le transport en autocar qui demeure très marginal et quasiment nul sur les voyages longue distance alors que certaines parties du territoire restent mal desservies par le train. Gare routière de Paris Gallieni ce matin : bon voyage aux vacanciers qui ont choisi l'autocar ! pic.twitter.com/HmHMAqbqj4 — Emmanuel Macron (@EmmanuelMacron) 31 Juillet 2015 Selon Bercy, les opérateurs d'autocars ont prévu d'ouvrir une cinquantaine de lignes d'ici fin 2015 et près de 200 d'ici fin 2016. Elles desserviront notamment des villes qui ne bénéficient pas de services ferroviaires « directs », mais aussi « des services de nuit » comme Bayonne, Besançon, Montpellier, Limoges, Orléans, Brive, Poitiers... Les aéroports seront aussi desservis par des arrêts intermédiaires. Cette ouverture du marché devrait selon le ministère de l'Économie permettre la « création de 2 000 à 3 000 emplois directs au cours des 18 prochains mois, à laquelle s'ajoutera l'activité induite sur le tourisme et le commerce local ». Au total, **France Stratégie**, un organisme de réflexion dépendant du gouvernement, a estimé le potentiel de l'ouverture du marché du transport routier de voyageurs à 22 000 emplois à l'horizon 2025. Par ailleurs, pour répondre à un souci d'environnement, ces flottes de cars devront répondre aux nouvelles normes anti pollution Euro V et Euro VI ce qui implique l'arrivée sur les routes de nombreux véhicules récents ou neufs. « L'acquisition de nouvelles flottes d'autocars devrait permettre de créer davantage d'emplois dans la filière industrielle française », selon Bercy qui avance également « un ...



Loi Macron: Une cinquantaine de lignes d'autocars d'ici fin 2015

Les opérateurs d'autocars ont prévu d'ouvrir une cinquantaine de lignes d'ici fin 2015, et près de 200 d'ici fin 2016, après la libéralisation du secteur dans le cadre de la loi Macron, a annoncé jeudi le ministère de l'Économie. Les professionnels du secteur, reçus jeudi par le ministre de l'Économie Emmanuel Macron, ont indiqué vouloir « ouvrir une cinquantaine de lignes d'ici la fin de l'année », selon un communiqué de presse de Bercy. « Plusieurs dizaines » d'entre elles ont déjà été ouvertes, « à titre expérimental et en anticipation de la loi », a indiqué le ministre lors d'un point presse. Les opérateurs prévoient des ouvertures « notamment sur des liaisons qui ne bénéficient pas de services ferroviaires directs », mais aussi « des services de nuit (...) ». De nombreuses villes de taille moyenne (Bayonne, Besançon, Montpellier, Limoges, Orléans, Brive, Poitiers) et des aéroports seront également desservis par des arrêts intermédiaires », a précisé le ministère. « Créer davantage d'emplois » Le transport longue distance par autocar a été autorisé dans le cadre de la loi Macron, adoptée le 10 juillet. « L'ouverture de près de 200 lignes est ainsi envisagée par les principaux acteurs d'ici fin 2016 », souligne le ministère, qui espère « la création de 2.000 à 3.000 emplois directs au cours des 18 prochains mois, à laquelle s'ajoutera l'activité induite sur le tourisme et le commerce local. **France Stratégie** avait évalué le potentiel de l'ouverture du marché à 22.000 emplois dans le secteur du transport routier à horizon 2025 ». Par ailleurs, « l'acquisition de nouvelles flottes d'autocars devrait permettre de créer davantage d'emplois dans la filière industrielle française » selon Bercy, qui avance également « un effort de formation professionnelle et la reconversion des conducteurs du transport routier de marchandise », secteur en difficulté. « Nous allons travailler, avec mon collègue François Rebsamen (ministre du Travail, NDLR) (...), à la demande précisément des transporteurs qui étaient là, à la simplification des conditions d'accès à la profession », a ajouté Emmanuel Macron, pour supprimer « des contraintes, en particulier en matière d'âge, qui n'apparaissent plus adaptées ». « Mutualiser les emplacements » Emmanuel Macron a plaidé en faveur de l'autocar, qui « n'est pas un moyen de transport dangereux », et dont la libéralisation « ne doit pas accroître le caractère accidentogène. (...) Nous renforcerons, véritablement, dans le cadre de la formation, toutes ces exigences en termes de sécurité routière ». Le ministère affirme également que la part du transport collectif dans les déplacements pourrait passer de 15 à 20 %, ce qui « contribuera à une réduction significative des émissions de polluants ». Concernant les gares routières, Emmanuel Macron a souligné que certaines compagnies en « ont déjà (...), elles peuvent continuer à les développer ». Il les a incitées « à mutualiser les emplacements ». Par la suite, il prendra, avec le secrétaire d'État aux Transports Alain Vidalies, « une ordonnance, qui est prévue par la loi, d'ici la fin de l'année, (...) afin de définir le cadre dans lequel ces gares routières pourront être développées et installées sur le territoire, qu'elles soient d'initiative privée ou d'initiative publique ».



Loi Macron : une cinquantaine de lignes d'autocars d'ici fin 2015

C'est l'une de ses mesures phares. Emmanuel Macron se rend vendredi matin à la gare routière de Bagnolet pour faire la promotion de la libéralisation des cars en France.

Adoptée en juillet, l'objectif du gouvernement est de développer le transport en autocar. Selon à cette demande, les opérateurs d'autocars ont prévu d'ouvrir une cinquantaine de lignes d'ici fin 2015, et près de 200 d'ici fin 2016, après la libéralisation du secteur dans le cadre de la loi Macron. Les opérateurs prévoient des ouvertures "notamment sur des liaisons qui ne bénéficient pas de services ferroviaires directs", mais aussi "des services de nuit (...). De nombreuses villes de taille moyenne (Bayonne, Besançon, Montpellier, Limoges, Orléans, Brive, Poitiers) et des aéroports seront également desservis par des arrêts intermédiaires", a précisé le ministère. Cette ouverture au marché devrait selon Bercy créer "2 000 à 3 000 emplois directs au cours des 18 prochains mois". "**France Stratégie** avait évalué le potentiel de l'ouverture du marché à 22.000 emplois dans le secteur du transport routier à horizon 2025".

Pour répondre à un souci d'environnement, ces flottes de cars devront répondre aux nouvelles normes anti pollution Euro V et Euro VI ce qui implique l'arrivée sur les routes de nombreux véhicules récents ou neufs. "L'acquisition de nouvelles flottes d'autocars devrait permettre de créer davantage d'emplois dans la filière industrielle française", selon Bercy qui avance également "un effort de formation professionnelle et la reconversion des conducteurs du transport routier de marchandise qui est actuellement en difficulté en raison de la concurrence des autres pays européens.

L'objectif du gouvernement est que la part du transport collectif dans les déplacements passe 15 à 20% en France avec à la clef une croissance des emplois dans ce secteur.



Loi Macron : de nouvelles lignes d'autocars depuis Marseille

La récente loi Macron a autorisé le transport longue distance en autocars. Selon Berçy, les opérateurs prévoient d'ouvrir près de 200 lignes d'ici 2016, certaines depuis Marseille.



Les opérateurs d'autocars ont prévu d'ouvrir une cinquantaine de lignes d'ici fin 2015, et près de 200 d'ici fin 2016, après la libéralisation du secteur dans le cadre de la loi Macron, a annoncé jeudi le ministère de l'Economie.

Le ministre de l'Economie Emmanuel Macron, qui recevait jeudi les professionnels du secteur, "a pris acte avec satisfaction du projet des opérateurs d'ouvrir une cinquantaine de lignes d'ici la fin de l'année", a indiqué Berçy dans un communiqué de presse.

Les opérateurs prévoient de les ouvrir "notamment sur des liaisons qui ne bénéficient pas de services ferroviaires directs, de développer des services accessibles à tous les budgets ainsi que des services de nuit, notamment depuis Marseille et Paris.

De nombreuses villes de taille moyenne (Bayonne, Besançon, Montpellier, Limoges, Orléans, Brive, Poitiers) et des aéroports seront également desservis par des arrêts intermédiaires", précise le ministère. Le transport longue distance par autocar a été autorisé dans le cadre de la loi Macron, adopté le 10 juillet.

"L'ouverture de près de 200 lignes est ainsi envisagée par les principaux acteurs d'ici fin 2016" souligne le ministère, qui fait état de "la création de 2.000 à 3.000 emplois directs au cours des 18 prochains mois, à laquelle s'ajoutera l'activité induite sur le tourisme et le commerce local.

France Stratégie avait évalué le potentiel de l'ouverture du marché à 22.000 emplois dans le secteur du transport routier à horizon 2025".

Selon Berçy,

"l'acquisition de nouvelles flottes d'autocars devrait permettre de créer davantage d'emplois dans la filière industrielle française"

qui avance également "un effort de formation professionnelle et la reconversion des conducteurs du transport routier de marchandise", secteur en difficulté.

Le ministère affirme également que la part du transport collectif dans les déplacements pourrait passer de 15 à 20%, ce qui "contribuera à une réduction significative des émissions de polluants", d'autant plus que les véhicules devront être conformes aux normes environnementales Euro 5 et Euro 6, et que "le recours à des anciens véhicules moins performants sur le plan environnemental sera interdit".



Autocars/loi Macron: Poitiers sera desservi

Les opérateurs d'autocars ont prévu d'ouvrir une cinquantaine de lignes d'ici fin 2015, et près de 200 d'ici fin 2016, après la libéralisation du secteur dans le cadre de la loi Macron, a annoncé le ministère de l'Économie.



Les professionnels du secteur, reçus jeudi par le ministre de l'Économie Emmanuel Macron, ont indiqué vouloir "ouvrir une cinquantaine de lignes d'ici la fin de l'année", selon un communiqué de presse de Bercy.

"Plusieurs dizaines" d'entre elles ont déjà été ouvertes, "à titre expérimental et en anticipation de la loi", a indiqué le ministre lors d'un point presse.

Les opérateurs prévoient des ouvertures "notamment sur des liaisons qui ne bénéficient pas de services ferroviaires directs", mais aussi "des services de nuit (...) De nombreuses villes de taille moyenne (Bayonne, Besançon, Montpellier, Limoges, Orléans, Brive, Poitiers) et des aéroports seront également desservis par des arrêts intermédiaires", a précisé le ministère.

Le transport longue distance par autocar a été autorisé dans le cadre de la loi Macron, adoptée le 10 juillet.

"L'ouverture de près de 200 lignes est ainsi envisagée par les principaux acteurs d'ici fin 2016", souligne le ministère, qui espère "la création de 2.000 à 3.000 emplois directs au cours des 18 prochains mois, à laquelle s'ajoutera l'activité induite sur le tourisme et le commerce local.

France Stratégie avait évalué le potentiel de l'ouverture du marché à 22.000 emplois dans le secteur du transport routier à horizon 2025".



Autocars : 200 nouvelles lignes vont ouvrir d'ici à fin 2016



Alors que le transport longue distance par autocar a été autorisé dans le cadre de la loi Macron, adoptée le 10 juillet, une cinquantaine de lignes devraient ouvrir d'ici à fin 2015, et près de 200 d'ici à fin 2016, selon le ministère de l'Economie. "Plusieurs dizaines" d'entre elles ont déjà été ouvertes, "à titre expérimental et en anticipation de la loi", a précisé le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron.

Villes de taille moyenne

Les opérateurs prévoient des ouvertures "notamment sur des liaisons qui ne bénéficient pas de services ferroviaires directs", mais aussi "des services de nuit (...)". De nombreuses villes de taille moyenne (Bayonne, Besançon, Montpellier, Limoges, Orléans, Brive, Poitiers) et des aéroports seront également desservis par des arrêts intermédiaires", précise le ministère.

"L'ouverture de près de 200 lignes est ainsi envisagée par les principaux acteurs d'ici fin 2016", souligne le ministère, qui espère "la création de 2.000 à 3.000 emplois directs au cours des 18 prochains mois, à laquelle s'ajoutera l'activité induite sur le tourisme et le commerce local.

France Stratégie avait évalué le potentiel de l'ouverture du marché à 22.000 emplois dans le secteur du transport routier à horizon 2025", a expliqué Bercy.

"Ne pas accroître le caractère accidentogène"

Par ailleurs, "l'acquisition de nouvelles flottes d'autocars devrait permettre de créer davantage d'emplois dans la filière industrielle française", selon Bercy, qui avance également "un...



Autocars : un potentiel de 25 000 emplois dans les dix ans ?

La libéralisation du transport interurbain par car va aboutir à l'ouverture de 200 lignes d'ici à 2016. Par anticipation, le ministre de l'Economie Emmanuel Macron prévoit la création de 2 000 à 3 000 emplois dans les 18 prochains mois.



Jeudi, le ministre de l'Economie a reçu à Bercy les professionnels du transport par autocar afin de discuter avec eux d'une des mesures phares de sa loi Croissance et Activité prévoyant une libéralisation des lignes entre les grandes villes.

On s'en doute, les professionnels avaient accueilli cette réforme avec sympathie, y décelant un formidable levier de développement: Déjà, les opérateurs annoncent l'ouverture d'une cinquantaine de lignes dès cette année pour desservir les trajets interurbains dépourvus de

connexions ferroviaires directes. Des services nocturnes seront notamment déployés entre Marseille et Paris. Sont également concernées des villes moyennes comme Bayonne, Besançon, Montpellier, Limoges, Orléans, Brive ou Poitiers dont les aéroports seront équipés d'arrêts intermédiaires.

Un potentiel de 200 nouvelles lignes est envisagé d'ici fin 2016. Le ministre de l'Economie veut y voir une réserve possible de 2 000 à 3 000 emplois dans les 18 prochains mois, sans compter l'impact favorable sur l'activité touristique et commerciale, et les commandes supplémentaires auprès de la filière industrielle française générées par l'acquisition de nouvelles flottes d'autocars : Bercy « veillera à ce que tout soit mis en œuvre pour que ces prévisions soient atteintes voire dépassées, notamment par un effort de formation professionnelle et la reconversion des conducteurs du transport routier de marchandises » a annoncé Emmanuel Macron.

France Stratégie avait, de son côté, évalué le potentiel de l'ouverture du marché à 22.000 emplois dans le secteur du transport routier à horizon 2025.



Secteurs

■ Loi « Macron » : des lignes d'autocars créeraient au moins 2 000 emplois

Les opérateurs d'autocars ont prévu d'ouvrir une cinquantaine de lignes d'ici fin 2015, et près de 200 d'ici fin 2016, après la libéralisation du secteur dans le cadre du projet de loi « Macron » adopté définitivement le 10 juillet, a annoncé le 30 juillet le ministère de l'Économie. Plusieurs dizaines d'entre elles ont déjà été ouvertes, « à titre expérimental et en anticipation de la loi », a indiqué le ministre. Il espère « la création de 2 000 à 3 000 emplois directs au cours des 18 prochains mois, à laquelle s'ajoutera l'activité induite sur le tourisme et le commerce local. France Stratégie avait évalué le potentiel de l'ouverture du marché à 22 000 emplois dans le secteur du transport routier à horizon 2025 ». Par ailleurs, « l'acquisition de nouvelles flottes d'autocars devrait permettre de créer davantage d'emplois dans la filière industrielle française », selon Bercy, qui voudrait « un effort de formation professionnelle et la reconversion des conducteurs du transport routier de marchandise ». Emmanuel Macron souhaite enfin supprimer « des contraintes, en particulier en matière d'âge, qui n'apparaissent plus adaptées » (avec l'AFP).



Politologue, Marie-Cécile Naves a publié « Le nouveau visage des droites américaines »

Les États-Unis, un miroir pour la France

C'est-ce qu'on appelle un parcours brillant. Marie-Cécile Naves est docteure en sciences politiques, chargée de mission et responsable de projets à [France Stratégie](#) (ex-Commissariat Général au Plan), mais aussi responsable des études à « Think Tank Different », conférencière à l'ENA et fine connaisseuse des États-Unis. Tulliste et pur produit de la méritocratie républicaine, elle a publié en mars dernier son dernier livre : « Le nouveau visage des droites américaines ».

n Quels sont aujourd'hui vos liens avec la Corrèze ? Je suis née à Tulle. J'en suis partie à l'âge de 17 ans, mais, j'y reviens régulièrement et avec plaisir, puisque mes parents y habitent toujours. Je reste très attachée à cette ville.

Son grand-père a été capitaine et entraîneur du Sporting

n Vous dédiez votre livre à votre grand-père Marcel Bourges. Qui était-il ? Mon grand-père était une figure tulliste. Il a été capitaine et entraîneur du Sporting dans les années soixante. Il a beaucoup compté pour moi. Il m'a toujours encouragé à faire des études et reste pour moi une référence.

n D'où vient chez vous cet intérêt pour les États-Unis ? J'y suis allée en voyage scolaire à l'époque où

j'étais au lycée Edmond-Perrier. Après, il y a eu dans les années quatre-vingt-dix, après la chute du mur de Berlin, un débat un peu vif autour de l'idée de la fin de l'Histoire, dont le théoricien était Francis Fukuyama. J'avais trouvé ce débat intéressant. J'ai voulu creuser un peu plus et de fil en aiguille j'ai fait ma thèse de doctorat sur ce livre. Ensuite, j'ai continué à travailler sur la droite américaine. n Dans votre livre vous décryptez les divisions actuelles, nombreuses et complexes, des droites américaines que le Parti républicain peine à canaliser. La radicalisation de certains courants est de plus en plus forte notamment face à un ennemi fédérateur, Barack Obama ? Pourquoi concentre-t-il autant de haine ? Obama a canalisé les critiques des conservateurs, parce qu'il représente tout ce qu'ils détestent. Il est issu des grandes universités de la Côte Est. On le voit comme quelqu'un d'élitiste, comme un démocrate éloigné du peuple, ce qu'il n'est pas en réalité. En plus, il est noir et c'est un facteur qu'il ne faut pas oublier, parce que, pour beaucoup, il représente cette « colorisation » en marche de la société américaine, l'image d'une Amérique qui est en train d'échapper à l'Américain blanc, moyen, venu d'Europe. Obama symbolise cette transformation démographique et culturelle des États-Unis. Pour

certain conservateurs, c'est absolument insupportable, alors que c'est déjà une réalité.

n Les droites américaines exigent plus de libertés, économiques, des mœurs, religieuses et étalent leurs obsessions fiscales, morales et raciales). Ils tentent de mobiliser en jouant sur la peur des menaces extérieures comme Daesh, Ebola, les immigrés, l'Iran, mais aussi sur les menaces intérieures. Là, on est sur un point de questionnement identitaire profond, qui est presque le même en France. « Qui sommes-nous dans un monde globalisé, où les influences culturelles circulent, la démographie change et où l'on n'a plus le même rôle au niveau mondial ? » Ce qui m'a fasciné, ce sont justement ces contradictions des droites américaines par rapport à l'idée du libéralisme. Leurs membres sont ultralibéraux sur l'économie, mais très conservateurs sur les droits des femmes et des homosexuels, sur les questions raciales. Ils sont très crispés sur une sorte de passé idéalisé qui n'existe plus. Finalement, je trouve que la droite américaine ressemble beaucoup à la droite française. n Selon vous, les États-Unis constituent un miroir pour la France, où la société civile, comme une partie des élites sont profondément clivées sur certaines thématiques. Où faut-il chercher les raisons de



cette convergence ? Je crois que les États-Unis sont un pays qu'on adore détester, alors qu'il nous ressemble beaucoup. La démocratie y est née à peu près au même moment que chez nous. Au XVIII^e siècle, il y a eu une concurrence entre les deux pays sur celui qui avait le meilleur modèle démocratique. À part ça, ce sont deux pays occidentaux, deux pays d'immigration qui se sont construits sur un métissage, qu'on le veuille ou non. Aujourd'hui, ils sont traversés par les mêmes enjeux de puissance mondiale. On s'y pose les mêmes questions par rapport au capitalisme, à la liberté et à la démocratie. Nous, nous avons un passé colonial, les États-Unis ont un passé esclavagiste, ce qui nous rapproche aussi dans la manière de

traiter nos minorités.

Les enjeux sont les mêmes aux États-Unis qu'en France

n Après un président noir, pourrait-on voir, en 2016, une femme présidente des États-Unis ? Je trouve que ça aurait du sens, mais c'est loin d'être fait.
n Après deux mandats Obama, les républicains ont également toutes leurs chances. On a actuellement à droite une quinzaine de candidats. Jeb Bush est bien placé, comme Marco Rubio et l'ultraconservateur Scott Walker. Ce sera passionnant de suivre les primaires, car, à cette étape des élections, les candidats devront flatter l'électorat traditionnel blanc, masculin et plutôt Middle West. Mais, après, une fois qu'il

s'agira de séduire l'ensemble de l'électorat américain, il va falloir avoir des positions plus modernes sur les femmes, les minorités ethniques et sur l'environnement. Rien n'est fait, mais, pour l'instant, Jeb Bush est en tête. On pourrait donc imaginer un duel Bush - Clinton. La preuve qu'il n'y a pas qu'en France qu'il existe un problème de renouvellement de la classe politique.
Dragan Pérovic dragan.
perovic@centrefrance.com ■

Les Entretiens du Cerema

Organisés simultanément avec la Biennale de l'ingénierie territoriale du CNFPT, les Entretiens du Cerema ont permis aux professionnels, décideurs et acteurs de terrain d'échanger sur leurs pratiques et leurs expériences autour du thème des territoires et des villes durables.



Permettre aux agents des collectivités territoriales et des services de l'État d'échanger sur leurs expériences respectives constitue le principal objectif des Entretiens du Cerema et de la Biennale de l'ingénierie territoriale, lesquels se sont tenus les 3 et 4 février à Lyon, sur le thème "Territoires et villes durables". La participation de plus de huit cents personnes à ces journées montre qu'il a été largement atteint et la déclaration d'intention de coopération entre l'État et les collectivités territoriales signée à cette occasion entre Bernard Larroutou, directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) (1) et Vincent Potier, directeur général du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), témoigne de la volonté de travailler ensemble.

LES MÉTROPOLIS, MOTEURS DE CROISSANCE

Une table ronde introductive mettait en perspective les grandes problématiques auxquelles sont aujourd'hui confrontés les acteurs de l'aménagement. Jean

Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie, a introduit la journée en abordant la question des enjeux économiques des territoires dans la France de demain et s'est penché sur la question des relations entre les métropoles et le reste du pays. "Nous sommes aujourd'hui dans une économie de l'interaction – et donc de proximité – d'où une polarisation de l'économie. Même à l'heure du numérique, la machine à café et les interactions de personne à personne restent irremplaçables. De ce fait, les moteurs de croissance sont les métropoles", a-t-il constaté. Il y a bien entendu des effets de migrations défavorables à certains territoires, mais toutes les études montrent qu'il s'agit d'un jeu à sommes positives. "La réorganisation de la carte des régions réussira à doper l'activité économique en organisant le territoire autour des locomotives que sont les grandes agglomérations. L'enjeu n'est pas tant de créer de grandes régions que d'organiser une synergie efficace entre les territoires et les pôles de croissance", a-t-il conclu. Laurent Davezies, économiste et professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), s'est penché, lui, sur

Ce grand rendez-vous des acteurs des territoires et des villes a réuni plus de huit cents participants et une centaine d'intervenants.

le sort des territoires non métropolitains. Il a commencé par rappeler qu'un certain nombre d'activités ont besoin d'espace et de main-d'œuvre stables auxquels les territoires ruraux offrent un cadre favorable. Repérer les activités susceptibles d'être attirées dans ces parties de l'Hexagone est un enjeu important. À la question de savoir comment maintenir les emplois en un lieu, Laurent Davezies propose plutôt de réfléchir à l'attractivité potentielle de ce lieu. "Ce qui me frappe quand je rencontre des maires est qu'ils sont souvent pris entre la défense des intérêts de leurs concitoyens et la défense de leur territoire. Faut-il, par exemple, permettre à un jeune de faire des études, et prendre le risque qu'il quitte la ville, ou doit-on chercher à tout prix à ce qu'il reste au pays ?" Claude Lenglet a évoqué, quant à lui, les acquis de la démarche "Troisième révolution industrielle en Nord-Pas-de-Calais" dont il avait été directeur de projet. "Pour Jeremy Rifkin, le prospectiviste américain que nous avons associé à nos réflexions, l'avenir est dans une économie décarbonnée. C'est en intégrant cette contrainte que nous



préparons la ville de demain. À court terme, la création d'emplois doit être la préoccupation première et le secteur de la rénovation semble porteur", a-t-il expliqué.

Douze ateliers, structurés autour des problématiques de la transition énergétique, du développement durable, du stress budgétaire et de l'égalité des territoires, ont permis aux participants d'échanger sur les pratiques. Pour Jean-Marc Offner, directeur de l'agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine (a'urba) et Brigitte Fouilland, professeur à l'Institut d'études politiques (IEP), chargés d'en faire la synthèse, ces thèmes faisaient système car, comme l'a fait remarquer Jean-Marc Offner, "ils obligent à penser la sobriété tout en restant solidaires et généreux. Une équation évidemment complexe". Selon Brigitte Fouilland, "l'acceptation de gérer un contexte de crise est largement partagée. Cette recherche d'efficacité à moindre coût financier va cependant de pair, soit de manière implicite mais souvent de façon tout à fait explicite, avec la conscience que disposer de moins de ressources financières impliquait de mobiliser d'autres moyens". Le slogan des années soixante-dix, selon lequel l'absence de pétrole doit être compensée par un apport d'idées, reste visiblement d'actualité ! La nécessité de développer des capacités d'anticipation, de savoir changer de regard et d'adopter d'autres modèles a fait consensus. "Ce n'est pas en ne consommant plus que l'on consommera mieux", a fait remarquer un participant.

Face à cette réalité en mutation, il importe à l'évidence de changer les méthodes d'analyse. "Si nous cherchons à comprendre les phénomènes en gardant les lunettes des décennies précédentes, nous risquons de ne pas nous rendre compte que la réalité a changé", a affirmé Jean-Marc Offner. Ainsi dans l'expérience de Rennes relative à la mobilité, gérer la demande en termes de pointes de trafic, suppose de s'intéresser aux temporalités, aux rythmes urbains, autant de thèmes encore peu développés dans les pratiques d'urbanisme.

Ces évolutions induisent donc une remise en cause des modes opératoires, a noté Jean-Marc Offner. Des préoccupations nouvelles, comme les risques, l'énergie, le numérique doivent inciter à penser et à agir autrement. "L'enjeu est peut-être de faire en sorte que ces nouvelles approches entrent en percolation



avec des domaines plus traditionnels", a-t-il précisé. Le thème de la vulnérabilité et des risques en est un exemple. Les périmètres administratifs ne sont pas toujours pertinents. La géographie et la nature obligent à travailler avec des articulations d'échelles géographiques, mais aussi temporelles, différentes. Le risque, c'est l'instant présent, mais c'est aussi ce que l'on fera dans quarante ans lorsque le trait de côte aura évolué, lorsque la température aura augmenté. Il s'agit de mobiliser des habitants et des usagers qui vont être acteurs, à la fois de la perception du risque mais aussi de sa gestion. Ces modes de faire s'inscrivent en négatif de l'action publique traditionnelle, où les périmètres sont circonscrits et les expertises spécifiques.

Brigitte Fouilland a constaté que les stratégies territoriales sont également affectées par de nouvelles problématiques. Le "PLU 3 en 1" auquel s'ajoute le plan climat-énergie qu'a développé Brest Métropole avec la Ville de Brest est une réponse qui permet de penser le territoire en recoupant plusieurs champs, de manière plus désectorialisée, et en permettant de fait l'émergence d'une culture commune qui se construit entre des techniciens de différentes formations (2). De même cite-t-elle, la commune de Mouans-Sartoux, dans les Alpes-Maritimes, laquelle, à partir de la

Séances plénières, ateliers et forums ont émaillé les deux jours des Entretiens du Cerema à la Cité internationale de Lyon.

crise de la vache folle, a organisé une réponse en termes de plan local d'urbanisme pour redonner de la place à l'agriculture.

UN JEU COMPLEXE DE POUVOIRS

Ces nouvelles pratiques de gouvernance obligent cependant à gérer des systèmes de relations complexes. "Désormais, ce n'est plus un seul acteur qui répond à un ensemble de demandes, mais ce sont toujours des combinaisons d'intervenants qui sont à l'œuvre : des élus, des techniciens, des experts, des associations, des habitants, des usagers, des citoyens... mais aussi des entreprises privées, des structures publiques", a reconnu Jean-Marc Offner. La complexité des partenariats pose ainsi la question du pilotage politique de ces démarches. En effet, dès lors que ces manières de faire impliquent de la négociation, des accords informels, des échanges entre les parties prenantes dont la transparence n'est souvent pas la première qualité, comment pilote-t-on ce genre de partenariat ? "Il s'agit d'une question classique en science politique : d'un côté il y a les gouvernements, légitimés par le vote, et d'un autre côté, tout ce que l'on met sous le mot de "gouvernance", mot d'ailleurs inventé pour décrire ces partenariats complexes, ces systèmes d'acteurs hétérogènes, ces négociations multiformes", a-t-il poursuivi. Et bien sûr, la question du positionnement de l'État fut évoquée. Outre sa responsabilité spécifique dans la représentation de l'intérêt général, il est apparu essentiel qu'il aille dans le sens du local et qu'il aide à capitaliser les expériences.

Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité a, dans son discours de clôture, insisté sur la nécessité de trouver la juste articulation entre les missions exercées pas les collectivités locales et les services de l'État. Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, avait dans un message vidéo, enregistré pour l'occasion, invité les participants à réinterroger les pratiques. Ce fut largement le cas. ■

Catherine ATGER

(1) Le 1^{er} janvier 2014, les huit Cete, le Certu, le Cetmef et le Sétra ont fusionné pour donner naissance au Cerema regroupant le réseau scientifique et technique des MEDDE et MLETR.
(2) Voir "La Métropole devance la loi", Diagonal n° 191, p. 14-17.